

Evolution territoriale d'un espace industriel pétrolier nord albertain au prisme des infrastructures.

Lila Benaza, Laboratoire Pléiade UR 7338- ED Érasme 493, Université Sorbonne Paris Nord

Depuis la fin du XX^e siècle, la province canadienne de l'Alberta connaît une expansion économique sans précédent, en grande partie grâce à l'essor de l'exploitation des sables bitumineux. L'exploitation de cette ressource est un fort marqueur de l'évolution territoriale de ce secteur depuis la fin des années 1960¹. Elle est à l'origine de nombreuses ruptures et discontinuités spatiales. Située au nord de Fort McMurray, cette ressource se trouve au sein de la forêt boréale, un territoire situé aux marges de la province². L'emprise spatiale des activités pétrolières dans cette zone est bien visible depuis le ciel et ne cesse de s'étendre. La forêt boréale est « grignotée » par l'avancée de nouveaux fronts d'exploitation. Ces nouveaux fronts pionniers incluent l'ensemble des infrastructures, des outils de production, les voies mais aussi les cités minières. La progression territoriale des activités industrielles au nord de la ville de Fort McMurray constitue une nuisance à divers degrés : pollution des eaux, déforestation, sans oublier que ces activités empiètent sur des territoires ancestraux occupés par des communautés locales (« Premières nations »). La rapide dégradation de la qualité de vie de ces derniers, essentiellement fondée sur des activités traditionnelles telles que la pêche et la chasse et le « trappage » des animaux³, génère des conflits sociaux importants. Les activités pétrolières sont à l'origine des investissements d'aménagement de non seulement la ville de Fort McMurray, mais aussi de la Province. Les extractions minières ont entraîné une mutation profonde des paysages et des sociétés.

Les conflits générés par les activités minières sont nombreux et les contestations de la part des populations locales sont grandissantes. Elles dénoncent non seulement les effets négatifs d'une telle activité à proximité de leurs lieux de vie, mais aussi les inégalités qui ne cessent de se creuser (manque d'infrastructures publiques, marginalisation économique,

¹ <https://www.capp.ca/fr/petrole/histoire/>

² Selon l'association canadienne des producteurs pétroliers, les sables bitumineux représentent une surface de plus de 140 000 kilomètres carrés.

³ Pelletier, Jean. 1977. *Le Canada*. Géographie des Etats. Masson.

insalubrités des logements, manque d'investissement dans les infrastructures publiques lorsqu'elles existent). De plus, les populations locales ont un mode de vie qui devient de plus en plus difficile à maintenir en raison des pollutions de leur milieu de vie⁴.

Pour illustrer ces évolutions, cette intervention propose une analyse des dynamiques territoriales au prisme des infrastructures dans la région de Fort McMurray. Au Nord de cette ville, se situe une immense zone d'exploitation pétrolière, visible depuis l'espace. Elle regroupe des infrastructures essentielles aux différentes étapes et processus d'extraction, de valorisation et de transport des sables bitumineux. Mon intervention a donc pour objectif de traiter la question des infrastructures industrielles, et des infrastructures résultant de l'activité industrielle (infrastructures de réparation, ou des infrastructures post-minières).

Fort McMurray : une ville pétro-paysagère caractérisée par une forte et durable emprise spatiale.

L'exploitation des sables bitumineux en Alberta se concentre dans des territoires marginaux au nord de la province à proximité de Fort McMurray. La capitale, Edmonton, est située à 400 km au sud. Il s'agit d'une zone relativement isolée caractérisée par l'accroissement démographique de Fort McMurray et par la prospérité économique dûe à l'intense activité pétrolière. Fort McMurray est donc une ville « champignon » peuplée en grande majorité d'ouvriers et de famille d'ouvriers ainsi que de populations locales. C'est la ville la plus proche des exploitations de sables bitumineux et des grandes zones industrielles à proximité directe des gisements.

L'exploitation des sables bitumineux nécessite un certain nombre d'infrastructures productives, énergétiques et de transport. Les infrastructures ici font référence à l'ensemble des bâtiments et équipements indispensables aux opérations d'extraction, de raffinage de transport. Cette exploitation est caractérisée par une constante évolution territoriale et notamment par l'avancée de nouveaux fronts d'exploitation au fur et à mesure de l'épuisement des mines. L'évolution se fait au détriment de la forêt boréale et des territoires autochtones. L'emprise spatiale des installations industrielles au nord de Fort McMurray est parfaitement visible. Les imageries spatiales permettent de suivre cette

⁴ <http://www.ramp-alberta.org/resources/development/upgrading.aspx>

dynamique et montrent le glissement du sud vers le nord de la province. En effet, l'activité d'extraction minière est par définition une activité évolutive dans l'espace. Dès qu'une zone entre en fin d'exploitation, les opérations se poursuivent plus loin. Cette activité industrielle est caractérisée par une double emprise spatiale due aux deux modes d'exploitation des sables bitumineux : minière et *in situ*. L'ensemble des étapes de l'exploitation des sables bitumineux, de la prospection à l'exploitation et le transport⁵, qu'elle soit minière ou *in situ*, modifie le territoire. Après avoir fini d'exploiter les gisements, les pétrolières doivent remettre en état les territoires affectés. Ainsi, des territoires remis en état, ou en cours de « réparation », côtoient des territoires en cours d'exploitation. Ces territoires post-miniers sont caractérisés par de nouvelles activités et par de nouvelles infrastructures. On passe d'un territoire autrefois occupé par la forêt boréale à un territoire minier qui lui-même est réhabilité en de nouveaux territoires post-miniers

Face à la montée des revendications de la part des populations locales, les sociétés pétrolières proposent de plus en plus des mesures de compensation. La plupart du temps, celles-ci concernent la construction d'infrastructures. Ces « infrastructures de réparation » sont marquées par les logos des industriels et concernent principalement les routes, les infrastructures de santé, des écoles etc. Ces mesures semblent concerner principalement des infrastructures publiques. Ces infrastructures sont mises en avant par les sociétés pétrolières, qui se targuent de « redistribuer des richesses » et de pallier le manque d'investissement étatique en faveur des premières nations et populations locales.

Une activité pétrolière prospère et des populations locales encore plus marginalisés : l'organisation des contestations et des revendications via le concret.

Il existe de grandes inégalités en termes d'infrastructures entre la ville de Fort McMurray et Fort McKay. La question des infrastructures est très importante dans le cadre du

⁵ Les pipelines sont nécessaires au transport des sables bitumineux après dilution. Le réseaux Albertain est dense. Le projet de pipeline « Keystone XL », qui devait relier le Canada et les Etats-Unis, est annulé face aux nombreuses controverses dont il a fait l'objet.

développement des territoires marginalisés et qui sont principalement peuplés par des communautés locales. Les populations locales affectées par les conséquences de l'exploitation des sables bitumineux sont déjà considérées comme marginales sur plusieurs aspects : géographique, économique, institutionnels et politique. L'exploitation d'une telle ressource ne fait qu'accroître ces marginalisations et renforce les inégalités.

Il paraît essentiel que les infrastructures puissent répondre à des besoins et des utilités. La manière dont les populations locales disposent de leurs territoires est très liée à leur mode de vie, à certaines pratiques spirituelles etc. Très souvent, on ne tient pas vraiment compte des perceptions par les populations locales de leur environnement. Et les mesures compensatrices des pétrolières ne font pas exception. Or, ces mêmes populations sont déjà victimes d'importantes inégalités foncières structurelles qui découlent même de la colonisation par les Européens de leurs territoires⁶. En plus d'avoir hérité des conséquences de la colonisation sur leurs modes de vies et leurs territoires, ils doivent maintenant composer avec un nouvel environnement et qui est de surcroît pollué.

En effet, la marchandisation de éléments de l'environnement et des ressources utiles qui s'y trouvent entraîne des mutations profondes, non seulement des paysages mais aussi des sociétés locales. Cette utilisation de la forêt boréale et de ses ressources comme objet économique est en conflit avec la vision ancestrale des populations locales. Cette vision de la ressource comme « objet dynamique évoluant au gré du contexte technico-social » (Redon et al, 2015)⁷ a pour conséquence l'émergence de conflits entre les populations locales qui ne font pas partie de la dynamique et les acteurs étatiques et économiques qui en sont les décideurs.

Les conflits générés par les activités pétrolières à Fort McMurray sont un élément d'analyse important pour comprendre l'évolution territoriale qui s'y déroule. Très souvent, les conflits observés concernent des appropriations territoriales, via notamment l'installation d'infrastructures non sollicitées et sans consultation. Or, la consultation des peuples autochtones est une obligation légale⁸. Face à ces évolutions qui leurs échappent, les

⁶ <https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/40226/1/M%C3%A9moire%20EDIM%202019-MBF-Version%20finale.pdf>

⁷ Redon, Marie, Géraud Magrin, Emmanuel Chauvin, Laetitia Perrier Bruslé, et Emilie Lavie. 2015. *Ressources mondialisées : Essais de géographie politique*. Illustrated édition. Paris : Publications de la Sorbonne.

⁸ <https://secure.infc.gc.ca/indigenous-consult-autochtones-fra.html>

populations locales marginalisées s'organisent et se mobilisent dans le but de se réappropriier des territoires et des ressources foncières.

Les stratégies des populations locales, qu'elles soient individuelles ou collectives pour accéder aux infrastructures sont multiples et l'argumentaire se fonde principalement sur des droits normalement garantis par le Gouvernement du Canada⁹. Certains de ces droits sont basiques, toutes les communautés locales ne sont pas forcément dotées d'un accès à l'eau potable fonctionnelles entre autres¹⁰. Ce manque d'investissement étatique dans les infrastructures au sein des communautés locales contraste fortement avec l'enrichissement de Fort McMurray et de la Province de manière générale. Les populations locales réclament la pleine disposition de leurs territoires, et affirment leur ancrage territorial à travers diverses manifestations, qui leur permettent de renforcer leur légitimité territoriale et leur présence¹¹. Ainsi, les mouvements de lutte autochtones rappellent qu'il est nécessaire de s'interroger sur la question de la réappropriation territoriale autochtone, par le biais des infrastructures. Les infrastructures permettant un ancrage territorial plus concret, ils auront pour rôle de donner une légitimité territoriale plus forte à des populations marginalisés d'un point de vue spatial, économique et politique.

Pour résumer, les exploitations des sables bitumineux situés au nord de Fort McMurray ont profondément marqué le territoire. Depuis leur mise en exploitation à la fin du XX^e siècle, le territoire étudié est caractérisé par la création progressive de ruptures et de discontinuités dans un espace autrefois uni. Il est aussi caractérisé par une forte dynamique en termes d'infrastructures. L'emprise spatiale de l'industrie pétrolière et des autres industries liées à cette activité est très forte et est observable aisément à l'aide de l'imagerie satellitaire. Comme beaucoup d'autres territoires qui ont accueilli une industrie extractive, la présence du bassin extractif de Fort McMurray a pour conséquence une forte pression sur l'environnement mais aussi sur les populations locales. Ce qui a pour conséquence d'exacerber les tensions et les conflits sociaux. L'aménagement du territoire est un outil d'ancrage territorial et de légitimation des populations autochtones. Avec les différents projets d'infrastructures, Fort McKay entend bien s'ancrer dans le concret.

⁹ <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100028574/1529354437231>

¹⁰ <https://www.sac-isc.gc.ca/eng/1100100034879/1521124927588>

¹¹ <http://www.naedb-cndea.com/french/reports/besoins-en-infrastructure-dans-les-collectivites-autochtones-nordiques.pdf>